



NEIGE-VERGLAS

Destinataires :

Services : ALIENOR – AOM - ARS NA – ARS 64- Astreinte transport Nouvelle-Aquitaine – Base hélico SC - CAPB- CODIS - Conseil Départemental – COZ – DDETS – DDPP- DDSP – DDTM- DSDEN - EFS- ENEDIS – EPSA - Gendarmerie (CORG) – GRDF – La Poste - Météo France – Orange - Ports – Réseau sport 64 - SAMU Pau – SAMU Bayonne – SNCF COGC – SP Bayonne – SP Oloron - Vinci autoroute

Communes : tout le département

Presse : AFP – France 3 – France Bleu Béarn – France Bleu Bayonne – Pyrénées presse – Sud-Ouest

Date : 17 janvier 2023	Heure : 18h00	N° : 1
-------------------------------	----------------------	---------------

Description de l'évènement :

Début événement le 17 janvier à 17h00

Fin événement prévue le 18 janvier à 10h00 au moins

La région est soumise à un régime de traîne active. La limite pluie-neige se situe vers 500 m sur le Limousin, vers 700 m sur les Pyrénées. Les averses sont parfois soutenues et orageuses, avec temporairement du grésil, de la pluie et neige mêlées voire de la neige seule jusqu'à plus basse altitude

Sur les Pyrénées-Atlantiques, les averses parfois soutenues se maintiennent ce soir et la nuit prochaine dans un contexte plus froid également. La limite pluie-neige pourra s'abaisser vers 300/400m, mais de la neige, du grésil sont possibles jusqu'en plaine sous des averses marquées (secteur A64 concerné). On surveillera notamment le passage successif de ces averses pouvant donner des cumuls non négligeables de neige aux plus basses altitudes, et notamment en seconde partie de nuit de mardi à mercredi.

Les cumuls de neige attendus d'ici demain matin seront de l'ordre de 1/5 cm localement 10 cm sur le piémont, dans les vallées jusqu'au plateau de Ger et 10 à 20 cm voire plus au-dessus de 800/1000 m d'altitude.

Atténuation des précipitations en fin de nuit de mardi à mercredi avant une reprise attendue mercredi après-midi, qui fera éventuellement l'objet d'une réactualisation du bulletin.

Conséquences possibles : De très importantes chutes de neige ou du verglas sont attendus, susceptibles d'affecter gravement les activités humaines et la vie économique. Les routes risquent de devenir rapidement impraticables sur l'ensemble du réseau. De très importants dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone pendant plusieurs jours. De très importantes perturbations sont à craindre concernant les transports aériens et ferroviaires.

Conseils de comportement : Je me tiens informé auprès des autorités. Je limite mes déplacements. Pour la route, je munis mon véhicule d'équipements spéciaux, j'emporte des vivres et des couvertures. J'installe les groupes électrogènes à l'extérieur de la maison et n'utilise pas les chauffages à combustion en continu.

Pour les maires : La plus grande vigilance s'impose donc. Veuillez mettre en œuvre, le cas échéant, les mesures de protection des populations adaptées à la situation et aux enjeux locaux et activer les mesures de votre plan communal de sauvegarde.

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de la situation en consultant le site :

www.meteo.fr ou sur le répondeur Météo-France au 05 67 22 95 00

En cas d'urgence, appelez le permanent SIDPC par le standard de la préfecture : 05.59.98.25.25

P/Le Préfet,
Le Permanent SIDPC